

## BULLETIN D'ADHÉSION 2022

### Personne accompagnée

Cette fiche permet de tenir à jour le fichier des membres de Trisomie 21 Gironde.

Conformément à la législation, nous avons besoin de votre autorisation pour utiliser ces données, dans le cadre strict de l'association.

Ceux qui ne souhaitent pas figurer dans notre fichier peuvent nous en faire part en nous retournant cette fiche par retour de courrier.

Ci-dessous les informations de notre fichier vous concernant.

Nous vous remercions de nous retourner ce document actualisé et signé au plus vite à :

**TRISOMIE 21 Gironde, 70, av. des Pyrénées, 33140 Villenave d'Ornon**  
**Mail : [asso@trisomie21-gironde.org](mailto:asso@trisomie21-gironde.org)**

Nom : Prénom : Adresse :	
Téléphone personnel :	
Téléphone portable père : Téléphone portable mère :	
Courrier électronique E-Mail :	
Date de naissance :	
Infos diverses (Besoins, centres d'intérêts, projets, etc)	

J'adhère à l'association TRISOMIE 21 GIRONDE **et je verse pour l'année 2022 le montant de 35 Euros.**

(Cotisation : Trisomie 21 Gironde + Trisomie 21 France)

Je recevrai l'attestation fiscale d'un montant de 25 euros.

J'autorise l'association Trisomie 21 Gironde à : (*barrer la mention inutile*)

- mémoriser dans le fichier de l'association toutes les informations mentionnées ci-dessus (informations disponibles uniquement pour les gestionnaires de l'association). OUI NON
- utiliser sur les publications de l'association (support papier, Internet, etc...) des photographies de moi-même : OUI NON

Fait le

à

Signature